

Les chômeurs ciblés, les patrons choyés

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 9 octobre 2014

Après F. Rebsamen, ministre du travail, en septembre, coup sur coup, M. Valls, chef du gouvernement, et J.M. Le Guen, secrétaire d'état aux relations avec le Parlement, ont tous les deux attaqué, récemment, les droits acquis par les chômeurs et chômeuses en matière d'indemnisation.

Pavé dans la mare, provocation ! Le gouvernement jette les chômeurs en pâture au MEDEF avec une indication claire : feu vert pour remettre en cause le montant et la durée de l'indemnisation. La renégociation de l'assurance-chômage devrait avoir lieu en 2016, à moins que d'ici là, le gouvernement ne précipite les choses.

Tollé, à juste titre, du côté des organisations syndicales et des mouvements de chômeurs qui refusent tout révision à la baisse de la convention existante.

Plus de 5 millions de demandeurs d'emploi en septembre 2014, toutes catégories confondues, et moins de la moitié touche une allocation.

Chaque année, plus de 500 000 chômeurs sont radiés-es. F. Rebsamen en veut sans doute encore plus.

Actuellement, un demandeur d'emploi qui a droit à une allocation égale à 57 % de son salaire lorsque celui-ci était supérieur à 2042 euros brut par mois, et ce pendant 2 ou 3 ans, s'il avait plus ou moins de 50 ans.

Pour J. M. Le Guen, cette non dégressivité est un frein à la reprise d'un emploi, comme en écho à une campagne récente sur le thème « 300 000 emplois qui ne trouvent pas preneur ».

Alors que la déclaration de F. Rebsamen demandant toujours plus de contrôle pouvait apparaître comme une initiative solitaire, la sortie de M. Valls à l'occasion de sa visite à Londres et de son discours devant un parterre de patrons à la

City ouvre un nouveau chantier anti-social qui doit ravir la droite, l'extrême-droite et le Medef.

A Londres, en même temps qu'il déclarait sa flamme à l'entreprise, au business, affirmant qu'il fallait réduire en priorité les impôts dûs par les entreprises, il n'hésitait pas à annoncer l'ouverture le dimanche des magasins à Paris, la fin de la taxe à 75%, qu'il fallait aller plus loin que l'assouplissement des 35 heures, réformer le marché du travail, l'assurance-chômage, favoriser le temps partiel. Un vrai « festival » qui lui veut faire suivre le chemin tracé par l'Allemagne et le Grande-Bretagne.

A quand la reprise obligatoire d'un emploi quel que soit la qualification du demandeur d'emploi et la rémunération sous peine de radiation, de suppression des allocations ?

Deux poids, deux mesures : d'un côté, 40 milliards de suppression de charges, de cadeaux fiscaux supplémentaires, de l'autre, des chômeurs soupçonnés de ne pas vouloir retravailler et accusés d'être trop indemnisés. La logique d'une politique libérale, de réduction des déficits et des dépenses publiques, fait perdre au gouvernement tout contact avec la réalité. Où sont les créations d'emplois offerts aux chômeurs ? Le pacte de responsabilité n'a aucune contrepartie contraignante.

Quel mépris et manque de considération pour des personnes privées d'emploi qui ne demandent qu'à pouvoir retravailler dans de bonnes conditions ! La plus grande vigilance s'impose. Réduire le temps de travail pour que chacunE puisse avoir un emploi à durée indéterminée, rémunéré à la hauteur de la qualification : voilà ce que nous voulons.

Chaque année, le 6 décembre, les organisations et mouvement de chômeurs manifestent. Soyons encore plus nombreux à leurs côté cette année.

Michel Gautier.